

## Le Programme Solutions innovatrices Canada

### Défi EN578-170003/32: Caviardage automatisé d'enregistrements vidéo aux fins des demandes d'accès à l'information

#### Pièce jointe n° 2

#### Questions et réponses n° 2 et n° 3

Le présent document comprend des questions et des réponses liées au défi.

#### Question n° 2 :

Combien de vidéos environ ont été demandées? Ce n'est pas clair dans le paragraphe ci-dessous :

« En 2018-2019, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a reçu 7 673 demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et examiné 1 157 130 pages. L'ASFC a également reçu 13 447 demandes en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et examiné 678 337 pages. Malgré le nombre record de demandes reçues, l'ASFC a répondu à 94,3 % des demandes d'accès à l'information et à 97,9 % des demandes de renseignements personnels dans les délais prévus par la loi. »

#### Réponse n° 2 :

L'ASFC reçoit environ 15 à 20 demandes de vidéo par année. Nous prévoyons que ce nombre augmentera d'environ 20 % à 50 % chaque année alors que nous continuerons de déployer d'autres caméras de télévision en circuit fermé et à mesure que les gens sauront qu'ils peuvent demander une séquence vidéo.

#### Question n° 3 :

Quelle est la durée moyenne d'une vidéo?

#### Réponse n° 3 :

Une vidéo dure en moyenne de 45 minutes à 1,5 heure.